

Compte-rendu réunion UNIOPSS avec la Délégation ministérielle à la psychiatrie et à la santé mentale

4 mai 2020

Délégation ministérielle :

- Pr Bellivier
- M. Risselin
- Mme Perreau-Saussine

Pour l'Uniopss :

- Danièle Jourdain-Menninger – Présidente de la Commission Santé
- Jean-Luc Brière –Président du groupe santé mentale
- Laurie Fradin – Conseillère technique Santé-ESSMS

Suivi des points du précédent RDV :

Pr Bellivier :

- Les remontées de l'Uniopss ont permis d'identifier et confirmer des besoins non satisfaits et objectifs non atteints.
- Elles font écho à un des principes directeurs du déconfinement qui est la coopération sanitaire/médico-social et social
- Une relance avait été faite à l'ordre national des pharmaciens sur les TSO

UNIOPSS :

- ⇒ Une amélioration notable a été observée sur les problèmes soulignés lors du précédent point sur la délivrance de TSO par les officines

Plusieurs points abordés lors de ce RDV :

- Les difficultés de terrain remontées
- Les bonnes pratiques et expériences identifiées
- Focus sur les réductions de peine - sortants de prison
- Les enjeux du déconfinement
- La réforme du financement de la psychiatrie et la feuille de route – priorité 2020

L'UNIOPSS a ainsi pu faire remonter :

- Les difficultés remontées par les représentants des familles (cf. remontées de terrain de l'UNAFAM)
- Les difficultés remontées par les associations de solidarité accompagnant les publics en situation précarité et en situation d'addictions
- Des coopérations très inégales selon les territoires entre les secteurs social, médico-social et sanitaire (cf. résultats provisoire de l'enquête de l'ANPAA addictions, psy et santé mentale, notamment sur les liens entre structures addicto et établissements de santé psy)

- Les bonnes pratiques identifiées par les familles ou mises en place dans les établissements
- Les dispositifs mis en place à la faveur de la crise et la question de leur pérennisation :
 - o Plateformes d'écoutes mises en place dans le secteur social et médico-social, notamment mutualisation de ressources dans le secteur social pour des dispositifs de soutien psycho social pour les personnes et les salariés (avec l'exemple du Point Ecoute de l'Association Aurore en soutien aux structures d'hébergement)
 - o Le dispositif mis en place par les administrations sanitaires, pénitentiaires et la Fédération Santé-Habitat pour les sorties des détenus via un accompagnement de 40 personnes vers des ACT en région Nouvelle Aquitaine
- Les enjeux du déconfinement : équipements de protection individuels (EPI), tests et stratégie de dépistage, reprise des parcours de soins, besoin en augmentation/décompensation, pérennisation de certains dispositifs en parallèle d'une reprise de l'activité « classique ».
- L'interpellation de certaines organisations sur la réforme du financement de la psychiatrie
- La poursuite des priorités 2020 de la feuille de route

Retours du Pr Bellivier

Sur les difficultés :

Le Pr Bellivier a bien identifié les problématiques remontées

Il a évoqué le cas d'un service hospitalier en addictologie, débordé notamment en raison des structures médico-sociales qui avaient fermé. L'Uniooss a souligné que d'après son réseau et les fédérations qu'elles représentent dans ce secteur, la grande majorité des structures addicto (CSAPA, CAARUD) avaient poursuivi leur activité en s'adaptant (suivi à distance etc.). Il en va de même de nombreuses structures médico-sociales dans le secteur du handicap également qui ont adapté leurs modalités d'accompagnement.

Sur les dispositifs mis en place à l'occasion de la crise et les bonnes pratiques

- Il est revenu sur les **plateformes d'écoutes et de soutien**, qui ont selon lui 2 fonctions : celle d'écoute, et celle de coordination et d'orientation. Leur fonctionnement est hétérogène. Certaines ont un niveau de service important et se posent la question de leur pérennisation. Un bilan de ces plateformes est à faire.
- Sur le dispositif mis en place pour **les détenus souffrant de troubles psychiques sortant de prison**, il a rappelé qu'une des priorités définie sur la santé mentale des détenus était précisément de travailler avec l'administration pénitentiaire sur les sorties.
- Le Pr Bellivier a montré son intérêt pour les activités à distance de certains hôpitaux de jour, remontées par les représentants des familles, il n'a connaissance que d'une expérience emblématique en PACA à ce sujet.

Sur le déconfinement, le Délégué n'a pas les clefs de la mobilisation logistique pour la distribution des EPI. Il a bien conscience que toute la logique de déconfinement repose sur l'accès à ces EPI. Sur les stratégies de dépistage – il a indiqué qu'une doctrine nationale devrait être finalisée cette semaine. Des tests à l'entrée pour des hospitalisations complètes devraient être mis en place s'ils sont largement accessibles. Il a évoqué une pratique du sanitaire pour l'accueil à temps partiel en hôpital et en ESMS qui pourrait être étendue, avec une habitude de repérage des symptômes et des questionnaires par téléphone par les professionnels ou accompagnants, la veille de la venue.

Sur la réforme du financement de la psychiatrie, il a indiqué qu'une réunion avait dû être annulée mais que les travaux se poursuivaient

Concernant les priorités 2020 de la feuille de route, les services des administrations du Ministère des Solidarités et de la Santé vont se remobiliser progressivement sur les chantiers mais ils sont actuellement pleinement dédiés à la gestion de la crise sanitaire

Les chantiers évoqués par l'Uniopss : offre ambulatoire, intégration des psychologues dans le parcours de soins restent bien dans les priorités. Le rapport IGAS sur les CMP devrait sortir en mai ou juin.

Conclusion et prochain RDV :

Le Délégué ministériel a fait part de son souhait d'avoir **des remontées d'organisations particulièrement intéressantes mises en place face à la crise et qu'il conviendrait de pérenniser**. Il souhaite des expériences emblématiques plutôt qu'un recensement exhaustif. Cela sera l'objet de notre prochain RDV dans 15 jours le 19 mai.

L'Uniopss va transmettre une synthèse des remontées ainsi que les notes formalisées et détaillées reçues de son réseau.